

BULLETIN ÉPIDÉMIOLOGIQUE RADIOTÉLÉGRAPHIQUE QUOTIDIEN DE L'OMS
DAILY EPIDEMIOLOGICAL RADIOTELEGRAPHIC BULLETIN OF WHO

L'Organisation mondiale de la Santé transmet par l'intermédiaire des postes émetteurs de Radio Suisse S. A. à Genève-Prangins (Suisse) un *Bulletin épidémiologique radiotélégraphique quotidien*. Ce bulletin contient des renseignements officiels reçus par l'OMS, à Genève, sur les cas de maladies quaranténaires (c'est-à-dire de peste, choléra, fièvre jaune, variole, typhus et fièvre récurrente) constatés dans le monde, et, occasionnellement, d'autres renseignements. Il comprend les sections suivantes:

Section une — cas de maladies quaranténaires dans les villes attenantes à un port ou à un aéroport, y compris la zone du port ou de l'aéroport, sauf indication contraire;

Section deux — déclarations par les administrations sanitaires de circonscriptions infectées ou indemnes d'infection. Une circonscription déclarée indemne d'infection ne figure que s'il s'agit: a) d'une circonscription comportant une ville attenante à un port ou à un aéroport; ou b) de la dernière circonscription encore infectée par une maladie donnée dans le pays;

Section trois — a) cas de maladies quaranténaires ayant une signification épidémiologique particulière, observés dans des territoires autres que des villes de port ou d'aéroport; b) cas de maladie quarantenaire, importé(s) ou transféré(s) dans une ville de port ou d'aéroport.

Le bulletin comporte occasionnellement une quatrième section:

Section quatre — a) renseignements sur des poussées de maladies non-quaranténaires ayant une importance épidémiologique internationale; b) renseignements nouveaux et importants relatifs au Règlement sanitaire international, qui ne sont pas compris dans les sections une, deux et trois.

Les informations reçues au cours des 24 heures précédentes sont données au commencement du bulletin. Elles sont suivies des mots « fin dernières informations ». Lorsqu'aucune information nouvelle n'a été reçue et que, par conséquent, le contenu du bulletin est le même que le jour précédent, le bulletin commence par le mot « répétition ».

Le bulletin est un complément du *Relevé épidémiologique hebdomadaire*.

Les conditions de réception du bulletin, ainsi que toutes observations et suggestions au sujet de sa teneur, peuvent être signalées au Service de la Quarantaine internationale, OMS, Genève (adresse télégraphique: EPIDNATIONS GENÈVE).

Les postes émetteurs de Genève-Prangins qui transmettent le *Bulletin épidémiologique radiotélégraphique de l'OMS*, de même que les postes émetteurs retransmettant ce bulletin, sont indiqués à la page 408.

The World Health Organization transmits a *Daily Epidemiological Radiotelegraphic Bulletin* over the Radio Suisse S.A. wireless station at Genève-Prangins (Switzerland). This Bulletin contains official information received by WHO in Geneva on the occurrence of the quarantinable diseases (viz. plague, cholera, yellow fever, smallpox, typhus and relapsing fever) throughout the world and occasionally other information. It is divided into sections as follows:

Section One — cases of quarantinable diseases in cities adjacent to a port or airport including the port or airport area unless otherwise indicated;

Section Two — declarations by health administrations of areas infected or free from infection. A declaration that a local area has become free from infection is included only if (a) the local area includes a city adjacent to a port or airport; or (b) the area is the last infected local area for that particular disease in that country;

Section Three — (a) cases of quarantinable diseases of particular epidemiological significance in areas which are not port or airport cities; (b) imported or transferred case(s) of a quarantinable disease in a port or airport city.

Occasionally, the Bulletin contains:

Section Four — (a) information on outbreaks of non-quarantinable disease of international epidemiological significance; (b) important new information related to the International Sanitary Regulations not included in sections one, two and three.

In the Bulletin, the information received in the previous 24 hours is given at the beginning. This latest information is concluded by the words "end latest information". When no new information has been received and therefore the content of the Bulletin is the same as the previous day, the word "repetition" is given at the beginning of the message.

The Bulletin complements the *Weekly Epidemiological Record*.

Reports on conditions of reception, and any comments or suggestions regarding the contents of the Bulletin, should be sent to the International Quarantine Service, WHO, Geneva (cable address: EPIDNATIONS GENÈVE).

The Genève-Prangins stations transmitting the *Daily Epidemiological Radiotelegraphic Bulletin* of WHO, as well as those stations retransmitting this Radio Bulletin, are listed on page 408.